

**Nomination du Directeur de  
l'EPCC Cité des Électriciens**

**Le Président du Conseil d'administration de la Cité des Électriciens**

Vu l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2019 portant création de l'EPCC Cité des Électriciens,

Vu l'arrêté préfectoral du 27 juillet 2021 portant modification des statuts de l'EPCC Cité des Électriciens,

Vu les articles L1431-5 et R1431-10 et R1431-13 à 15 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au directeur d'un Etablissement Publics de Coopération Culturelle et à la nomination de ce dernier,

Vu la délibération du conseil d'administration de l'EPCC n°2021-CA009 en date du 25 mars 2021 relative à la mise en œuvre de la procédure de recrutement d'un nouveau directeur et l'appel à candidatures,

Vu le courrier de Monsieur le Maire de Bruay-La-Buissière en date du 2 septembre 2021, et la délibération n°2021/CC162 de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane en date du 28 septembre 2021, établissant la liste des candidats au poste de directeur de l'établissement suite à l'appel à candidatures,

Vu la délibération du conseil d'administration de l'EPCC n°2021-CA028 en date du 7 octobre 2021 relative à la proposition de nomination de Monsieur Olivier THIERRY au poste de directeur de l'EPCC Cité des Électriciens,

**ARRETE**

**Article 1**

À compter du 15 octobre 2021, Monsieur Olivier THIERRY est nommé directeur de l'EPCC Cité des Électriciens pour une durée de 5 ans.

**Article 2**

Les missions, rémunérations, droits et obligations de Monsieur THIERRY sont fixées dans le cadre de son contrat de travail.

**Article 2**

Le mandat du directeur est renouvelable par période de 3 ans.

**Article 3**

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter du dépôt en sous-préfecture et de la notification à l'intéressé.

Fait à Bruay-la-Buissière, le 11 octobre 2021

**Le Président du Conseil d'administration,**

**Julien DAGBERT**

REÇU LE 12 OCT. 2021



Notifié le

*12 octobre 2021*

Signature